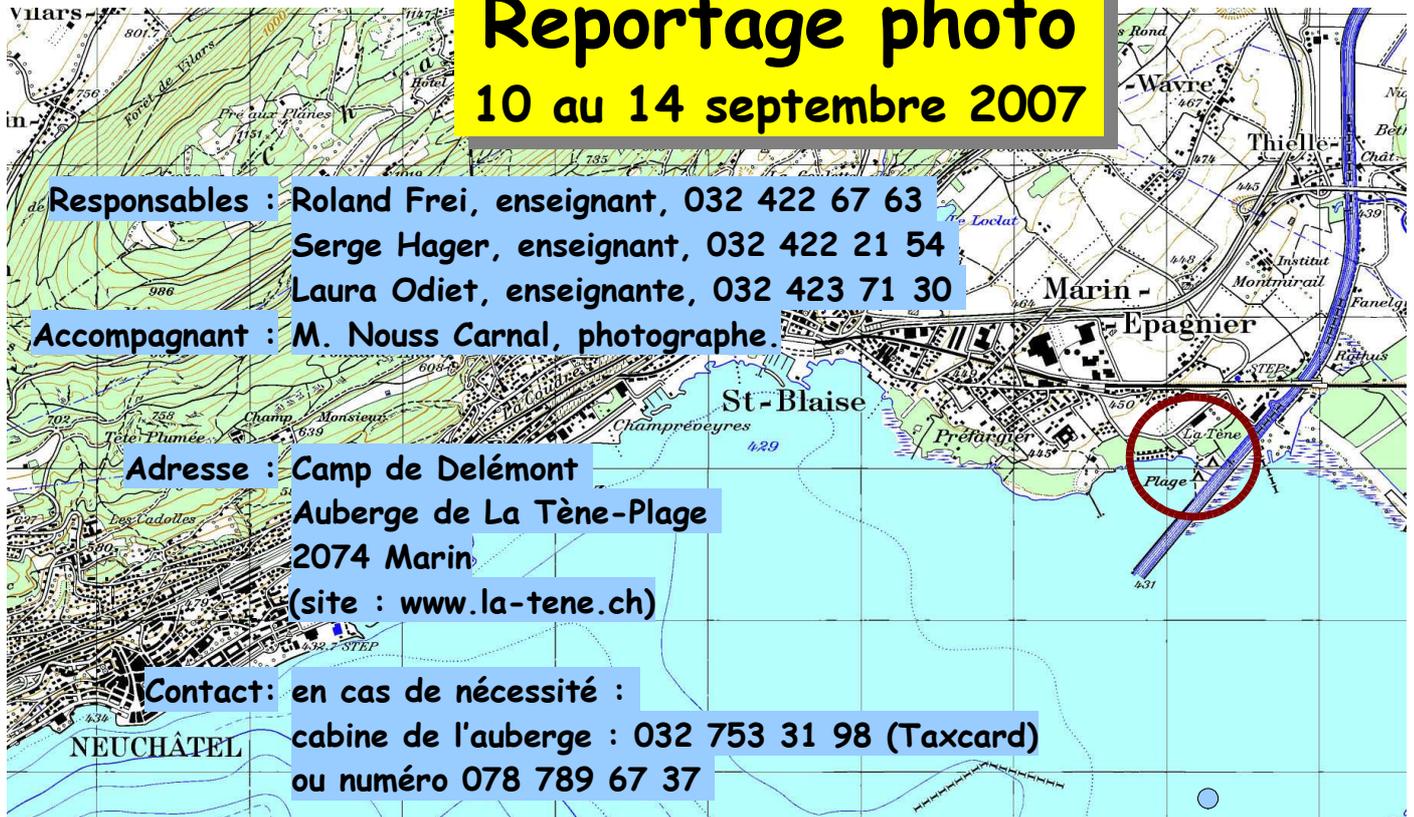


# Reportage photo

## 10 au 14 septembre 2007



**Responsables :** Roland Frei, enseignant, 032 422 67 63  
 Serge Hager, enseignant, 032 422 21 54  
 Laura Odiet, enseignante, 032 423 71 30

**Accompagnant :** M. Nouss Carnal, photographe.

**Adresse :** Camp de Delémont  
 Auberge de La Tène-Plage  
 2074 Marin  
 (site : [www.la-tene.ch](http://www.la-tene.ch))

**Contact :** en cas de nécessité :  
 cabine de l'auberge : 032 753 31 98 (Taxcard)  
 ou numéro 078 789 67 37

**Rendez-vous :** Lundi 10 septembre à 8.30 heures au Parc Cff, au sud des voies. *Si un élève ne peut prendre le départ, il avise immédiatement le responsable. Nous prions les parents de ne pas envoyer leur enfant au camp s'il présente des symptômes de maladie.*

**Retour :** Vendredi 14 septembre, vers 18.00 heures au Parc du Collège.

**Déplacements :** Tous les déplacements se font en minibus. Les élèves sensibles aux "maux du voyage" prennent les mesures utiles (tablettes ou autres).

**Financement :** A charge des parents : Fr 130.- (sur 260.-) à apporter le mercredi 5 septembre à 10.00 H en salle des externes, avec les 3 documents (inscription, données techniques, droits d'auteur).

**Ne pas oublier**

**Prévoir :** Δ Pique-nique du lundi midi !

**Équipement :**

Δ De bons souliers	Δ Un imperméable
Δ Un habillement chaud	Δ Maillot et linge de bain
Δ Matériel numérique selon entente	

**Divers :**

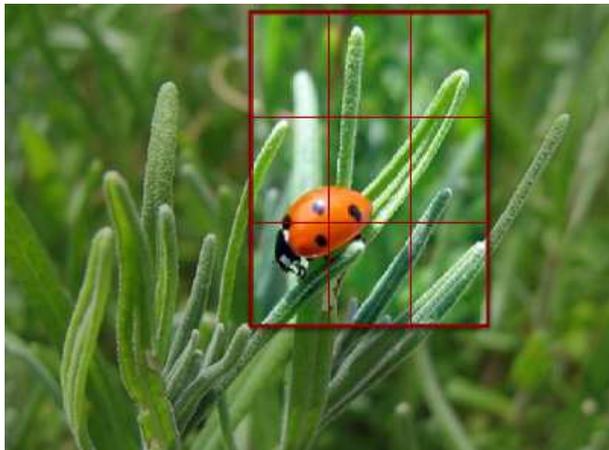
Δ Sac de couchage	Δ Un oreiller (si tu en as besoin)
Δ Protection solaire	Δ Un petit sac à dos
Δ Une gourde	Δ Carte de pharmacie
Δ De quoi écrire, CD	Δ Répulsif « tiques »

Pour des raisons de place, prière de limiter les bagages au strict nécessaire et pratique. Par contre, limiter l'argent de poche au strict superflu, tout le nécessaire est fourni. Sont admis les natels dont les numéros ont été déclarés aux responsables.

**Tiques** : Vacciné ou non, chacun prendra soin de s'enduire de répulsif, de porter des vêtements longs et de s'inspecter au retour d'excursion (la tique ne transmet pas de virus les premières 24 heures).

**Natels** : Leur utilisation n'est admise qu'en dehors des activités et des repas, soit dans les temps libres. Pour la nuit, ils seront confiés aux responsables. En cas de non respect de ces règles, l'appareil sera confisqué.

**Activités** : L'objectif principal du camp est la maîtrise de la photo numérique.



Conditions de prise de vue, technique, cadrage et composition de l'image seront abordés à travers plusieurs thèmes, en relation avec le lieu. Balades, excursions, baignade.. suivant les conditions météo. Aide en cuisine, service, entretien des locaux et du matériel, évidemment.

**Matériel** : (selon entente) appareil photo numérique, câble USB, chargeur, accumulateur ou piles, carte mémoire (vidée avant le camp),

**Inscription** : **Élèves** et parents signent le formulaire «Inscription et adhésion». Ils y mentionnent un éventuel traitement médical, un régime alimentaire particulier et toute remarque utile à la prise en charge de l'enfant.

**Conditions** : Les professeurs et accompagnants sont aussi animateurs et chauffeurs. Ils doivent donc bénéficier de nuits tranquilles, il y va de la responsabilité et de la sécurité de chacun. L'enthousiasme, la bonne humeur, l'amabilité et le respect sont des qualités qui garantissent la réussite d'un camp.

**Participants** : BAFFA Alessandro, BEGHIDJA Mounir, BERBIER Marion, BIEDERMANN Marie, BIRI Mélanie, CASAS Jonas, CHAPPUIS Charlène, DOMINE Alan, GOBAT Christelle, GROELL Mathieu, JURROT Pablo, KENIS Laura, LUANGA Jason, MANGIA Elisa, MANSUY Alexis, MARMY Adrien, OTHMANI Moktar, PILLOUD Emmanuel, ROBACH Laura, ROTH Thierry, SCHALLER Annemarie, WIRZ Jonathan

**Assurances** : les élèves ne sont pas assurés contre le vol, la perte ou la casse.



En ce qui concerne l'assurance accident, celle de l'école est complémentaire à l'assurance personnelle des élèves. L'assurance accident de l'école couvre, dans le cadre de sa garantie, la franchise et les participations éventuelles à charge des parents, ainsi que les autres frais non couverts par l'assurance privée.

Août 2007 - Les responsables